

L'élevage ovin au Moyen Âge.

2^{ème} partie : le Bon Berger.

L'élevage ovin, très important au Moyen Âge, a toujours été pris en compte sur les plans économique et social. Les chroniqueurs médiévaux tels Barthélémi de Glanvil¹ en Angleterre et Piero de Crescenzi en Italie l'ont amplement commenté. Pour les poètes et les religieux il n'y a qu'un pas entre le pâtre et le Pasteur. Entre l'ovin et les ouailles². Le berger est un trait d'union entre la nature et le divin. De plus le revenu des *gasailles*³, qui dérive des performances de l'élevage, dépend de la qualité du berger.

Ce que l'on recherche, c'est « le bon berger » !

Dans la France du XIV^e s, déchirée par les guerres de Cent Ans, un jeune homme rassemble tout ce qui précède. Dans l'opus qu'il offre à la postérité, représentatif de son temps, il mêle technique, naturalisme, poésie et religieux. Il se nomme Jehan de Brie⁴. C'est un jeune berger !

Et bientôt ses contemporains vont le surnommer « *le Bon Bergier* », le bon berger.

Jehan de Brie.

Jehan de Brie (1349-après 1380) est né en Brie, à Villiers-sur-Rognon, un hameau de la châtellenie de Coulommiers.



La ferme de Nolongues, non loin de Coulommiers.

¹ Bartholomeus de Glanvilla ou Barthélémi de Glanvil. Moine franciscain du XIV^e s. Mort vers 1360, il est presque contemporain de Jehan de Brie qui a pu lire ses préceptes. Il est souvent simplement nommé « Barthélémi » comme cet autre moine Bathélémi (dit l'Anglais) né au XIII^e s, soit un siècle avant lui.

² Le mot « ouaille » a les mêmes origines latines que « ovin » : *ovis* et *oviculum*, *ovicula*. Dans tout opus religieux l'image du « Berger rassemblant ses ouailles » est calquée sur celle du « berger rassemblant ses brebis ».

³ Voyez ce mot dans le numéro précédent du Souffle de la Neira.

⁴ Jehan de Brie (1349-après 1380, et peut-être après 1400. Certains auteurs disent en 1415). En français moderne : Jehan ou Jean de Brie. Attention à la confusion possible avec Jean de Brie au milieu du XV^e s, ni avec cet autre Jean de Brie auteur de traités sur le maniement des armes au XVIII^e s.

A 8 ans il garde les oies à Aulnoy, non loin de Coulommiers. Puis, pendant un an, il est gardien de pourceaux à Nolongues⁵, à Jouarre, un château fortifié édifié depuis relativement peu d'années lorsque Jehan de Brie s'y trouve. Cette place forte sera une grande ferme fortifiée un peu plus tard, mais, pour la « *pourvéance* » des habitants du château on y trouve déjà une ferme avant le changement complet d'affectation. La « ferme-cueillette » appartient à des céréaliers, est encore en exploitation de nos jours et propose en libre-service dans le verger aux trois mille arbres, un choix de pommes, de poires et autres fruits et légumes. Un jour, alors qu'on lui a demandé de mener des chevaux à la charrue, il est assez gravement accidenté. A 10 ans il est vacher et aura un second accident en gardant des vaches. A 11 ans le voici berger de 80 agneaux et 120 brebis. A 14 ans il quitte Nolongues pour travailler à Messy, paroisse de Meaux, dans la province de Goële. Il est alors berger pour le seigneur du Tueil, Mathieu de Pommolain qui lui confie 200 brebis portières. Pommolain est conseiller en parlement de Paris. Il fait de Jehan de Brie l'intendant de son exploitation alors qu'il n'a que 16 ans. Il a remarqué les capacités du jeune berger à apprendre vite. Il l'emmène à Paris et l'inscrit à l'université.



L'université de Paris, au Moyen Âge, à Saint-Julien-le-Pauvre

Jehan de Brie entre au service d'Arnoult de Grandpont, un poète à la cour de Charles V et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

A la mort de son mentor, Jehan de Brie entre comme valet au service de Jehan de Hétomesnil, chanoine de la Sainte-Chapelle participant, comme d'autres chanoines, aux Requête de l'Hôtel du Roi d'une façon qui semble modérée. Hétomesnil fait cependant partie « des gens du Roy ».

Cette proximité d'avec Charles V le fait remarquer du roi qui est passionné par la question rurale. Et voici Jehan de Brie secrétaire du roi qui règne depuis 15 ans. Charles

⁵ Nolongues, aussi Nolongue.

V commande à Jehan de Brie d'écrire un traité sur l'élevage des ovins. Il est probable que Jehan Corbechon ait collaboré à l'écriture de ce traité voire même l'ait écrit d'après les explications de Jehan de Brie. En effet ce moine Augustin, maître en théologie, proche de Charles V est un encyclopédiste, vulgarisateur des techniques. Il traduit le latin et le grec, l'Anglais médiéval et d'autres langues de l'époque. Corbechon dit bien sa démarche par cette indication « *Je (...) translate le livre devant dit de latin en françois, le plus clerement que je pourroy.* » Charles V a demandé qu'il y soit tenu compte des recommandations de Glanvil et de Crescenzi. L'ensemble a pu être supervisé et la méthodologie découpée par ce spécialiste.

De son temps, Jehan de Brie était surnommé « le Bon Berger ».



Jehan Corbechon devant Charles V

Le traité de Jehan de Brie.

Le traité de Jehan de Brie est publié en 1379, quelques mois seulement avant la mort de Charles V. L'auteur a alors 30 ans dont 20 ans d'expérience. Son ouvrage est le premier traité d'agriculture écrit en français. Pendant plusieurs siècles il sera le guide pour l'élevage des troupeaux ovins.



Jehan de Brie remet son traité à Charles V.
 Il tient sa houlette et à son côté sont pendus sa besace et son flutiau.
 Il est accompagné de son chien au collier armé de clous.
 Au loin, par la fenêtre, la ferme de Nolongues.

Le traité ne nous est pas parvenu par son édition originelle, mais par une copie du XVII^e s. On n'en connaît pas de manuscrit. Aussi ne peut-on pas être certain de la totale conformité du texte qui nous est connu par rapport à l'original.

Selon les sources et les époques, l'ouvrage porte des titres différents. Ainsi dans des éditions de 1486, 1525, 1542, 1584. La plus étudiée est celle de 1541 : « *Le bon Berger ou le vray régime et gouvernement des Bergers et Bergères composé par le rustique Jehan de Brye, le bon berger.* » Autre titre souvent cité : « *Traité de l'Estat, Science et Pratique de l'Art de la Bergerie* »⁶.

Le titre à rallonge, comme c'était courant au Moyen Âge, est souvent raccourci en « *Traité du Bon Berger* », « *Le Bon Berger* », « *Traité de bergerie* ».

Un grand nombre d'études se sont attachées au fond et au bien-fondé des conseils, à la comparaison des conseils avec la réalité, à la forme et au style, à sa poésie et à ses références religieuses.

On peut se procurer celles de Gustaf Holmer (1967), S. Lebert (1967), Mikaël Wilmart (2005), E. Doudet (2005), Tony Hunt (2006), Denis Hüe (2006).

Le traité du Bon Berger s'applique à la région d'Ile de France, à la Brie, où De Brie a fait son expérience. A titre de vérification, il est souvent comparé au traité d'économie rurale

⁶ La « bergerie » signifie ici l'art d'être berger, comme la philosophie est l'art de philosopher.

écrit par l'Anglais Walter de Henley (XIII^e s), aux comptes de la commanderie de Payns, non loin de Troyes, au début du XIV^e s, ainsi qu'aux comptes de l'Hôtel-Dieu de Paris pour l'année 1416, à la découverte d'ossements animaux au monastère de La Charité-sur-Loire (1986), aux études de C. Dyer sur les bergeries anglaises (1995).

Le « Bon Berger » Jehan de Brie transmet le point de vue pratique et théorique de Jehan de Brie. Pratique car c'est le fruit de vingt ans d'expérience. Théorique car il est une idéalisation du métier. Restreint aussi car s'il est écrit dans les plaines d'Ile de France, il doit être amendé pour convenir aux élevages de montagne ! Les spécialistes ont mesuré l'écart entre le pratique et le théorique en rapprochant *Le Bon Berger* des comptes de Payns et de l'Hôtel-Dieu de Paris, et même des *Coutumes du Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir écrit en 1283 mais dans une région voisine. L'illustration médiévale permet aussi de comparer explications et pratique. Le dessin des chiens, leur collier, l'équipement des bergers, le dessin des « bergeries » sont visibles. Même si le thème des icônes est biblique la représentation est celle de l'époque des auteurs.

Comme souvent en ce temps, l'ouvrage comporte un (long) *incipit* en prose :

« A la gloire du(...) souverain pasteur créateur de toutes choses, lequel voulut souffrir (...) pour la délivrance des oeilles (ouailles) de l'umain lignage, et pour obéir à (...) Carles Quint roy de France, nostre sire régnant très glorieusement et en grande félicité. Jehan de Brye, natif de Villiers sur Rongnon⁷.

... et est suivi d'un *explicit* en vers :

*(...) tost se gaste chapeau de roses
Peu de vin souvent l'homme enyvre.
Parquoy Jehan de Brye en ses proses
Requiert qu'on excuse son livre.
Fin de Jehan, le bon berger.*

Le traité de Jehan de Brie comporte 47 chapitres. Le texte est en prose avec un poème de 40 vers placé en fin du volume. Il présente des aspects religieux en adéquation avec l'entourage de l'auteur et conformément à l'usage médiéval. Le berger, le pasteur, est avec ses brebis comme le religieux avec ses ouailles. L'ouvrage a également recours à des archives.

Tel un livre d'heures du berger, le travail est divisé en douze mois.

Le calendrier.

Janvier : par beau temps les moutons sont mis au pré dès le matin. C'est le mois des agnelages. Il y a peu de *bessons*. Pendant 15 jours chaque agneau reste avec sa mère puis on les sépare et on met les agneaux à têter matin et soir pour que les mères se reconstituent.

Février : s'il fait beau on nourrit les bêtes avec de la paille de blé puis on les sort au pré. S'il fait trop froid on les nourrit à la bergerie avec du foin, des fèves, des vesces, de l'avoine, du grain et des déchets de vannage.

Mars : on procède comme en février en évitant les prés mouillés et les pousses d'herbes nocives. Les pluies de printemps sont à éviter, sauf en mai où elles favorisent le suint.

Avril : on aère bien la bergerie et on évite l'humidité.

Mai : c'est le mois de la tonte, qui n'incombe pas au berger mais aux tondeurs, lesquels viennent au domaine pour ce travail. Il est évident que pour quelques bêtes élevées à la ferme pour les besoins familiaux, homme et femme sont à la fois berger et tondeur, ce que représentent les enluminures. Les moutons sont triés.

⁷ Actuellement Villiers-sur-Rognon.

Juin : les bêtes triées en mai, qu'on a décidé de ne garder, ont été mises à l'engraissement. Elles sont vendues à la Saint-Jean.

Juillet : c'est le mois où se paye la part des investisseurs au terme des contrats de *gasaille*. Jehan de Brie attire l'attention sur les herbes nocives qui poussent l'été et que le berger doit faire éviter à son troupeau. S'il fait chaud on jette de l'eau fraîche à l'entrée de la bergerie pour la rafraîchir avant le retour des bêtes.

Août : le troupeau est mis à manger les chaumes. Le berger évitera que ses bêtes mangent trop d'épis. Jehan de Brie insiste sur les précautions à prendre lors des fortes chaleurs. Le soir, avant de les rentrer dans la bergerie, il faut les laisser d'abord se reposer à l'ombre de grands arbres.

Septembre : c'est le mois de la mise en lutte⁸.

Octobre : les bêtes sont mises à manger le regain.

Novembre : si le temps est au froid et à la neige le berger fait attention aux loups qui peuvent commencer à sortir des bois.

Décembre : on sort les bêtes toute la journée. On cure à fond la bergerie avant les mois d'hiver.



Le berger et son chien de défense.

Il recommande la douceur : « *Veillez à ce que votre berger ne soit pas coléreux (...) Les brebis chassées avec colère peuvent en périr (...) Le berger doit aller au-milieu d'elles. Si elles l'évitent c'est qu'il a été méchant avec elles (...) Le bon berger doit être de bonne vie, chaste et débonnaire (...) loyal et diligent sur la cure des oreilles et des brebis à lui commises afin qu'il en puisse faire bonne garde et profitable.*

Jehan de Brie note le penchant à la solitude de beaucoup de bergers, leur sens développé de l'observation, la constance dont ils savent faire preuve face aux exigences, nécessités et préceptes de leur métier.

Il rapporte que les bergers doivent être munis d'un instrument de musique tel que flutiau « *estyve, fretel, douçaine, musette d'Almaigne ou autre musette qu'on nomme chevrette*⁹ » pour se distraire et apporter au troupeau un environnement agréable¹⁰. Il insiste aussi sur la houlette aussi nécessaire au berger que la crosse à l'évêque et la lance au soldat. Il détaille qu'une extrémité elle doit être acérée comme une arme pour

⁸ L'accouplement.

⁹ Cabrette.

¹⁰ L'idée que la musique douce est distrayante et apaisante pour le berger... et les animaux, n'est pas nouvelle...

défendre le troupeau. D'après les illustrations de l'époque, on voit que l'autre extrémité de la houlette n'est pas encore un crochet pour attraper une brebis par le cou, mais une sorte de petite pelle pour guider le troupeau. En effet le chien du berger n'est pas encore un rapide et fluide guide du troupeau comme les *border-collies* actuels, mais un solide chien de défense, assez bas sur pattes, « *fort et quarré et à grosse teste* », dont le cou est protégé des morsures des loups et des chiens errants par un large collier « *ferré de clous longs cet aigus ou de crampons de fer comme les loups et les voleurs* ». Le berger guide son troupeau en jetant des mottes ou de petites pierres pour dissuader les brebis d'aller où il ne le souhaite pas. Pour allégoriques qu'elles soient, les illustrations médiévales, si on s'attache à les observer, sont riches de détails exacts, véristes et informatifs. En hiver les brebis sont fermées le soir, sur paille, dans une bergerie qui sera « *nettoyée au moins une à deux fois par mois sauf au mois de mai car à ce moment la terre rejette de mauvaises humeurs que la fiente des animaux rend moins nocives* ».

L'ouvrage donne la liste des vêtements et équipements que doit porter le berger de l'époque. Il aura à sa ceinture « *une boîte à onguents avec un canif, des ciseaux, une alène à coudre et des aiguilles* ». Il doit porter « *une panetière pour lui et pour le chien, une laisse, une houlette (...) un bâton et un fouet* ». Le berger sélectionnera « *un mouton familier qui porte une clochette et qu'on appelle le sonnaillier. Le comportement de ce mouton donne des indications précieuses sur la prévision du temps* ».

Jehan de Brie détaille les maladies propres aux ovins et les façons de les éviter.

Le troupeau.



Janvier et février, période des mises bas, sont les mois les plus délicats. Pour de Brie le berger doit présenter le petit à sa mère, dégager le pis, jeter le premier lait qu'il pense à l'origine de la maladie dite « *affilée* ». Pour éviter « *le pousset* », autre mal, il sépare l'agneau et sa mère au bout de 15 jours. Pendant le premier mois les agneaux sont nourris du lait de leur mère. Puis ils reçoivent du foin, de l'avoine et un peu de vesce. En mars on coupe les 5 derniers cm de la queue des agnelles. Les jeunes mâles sont castrés, sauf ceux qu'on réserve pour la reproduction. La première tonte a lieu en mai. Pour que l'agneau ne stresse pas, on ne le lave pas avant la tonte. On le saupoudre de poussière pour protéger sa peau. De Brie insiste : « *les aigniaux, qui sont jeunes et tendres, doivent estre traictiez aymablement et sans violence* ». Il proscrit toute forme de coups. Pour les diriger on peut leur jeter un peu de terre avec la pelle de la houlette.

Il a eu très tôt l'expérience des agneaux. Les observateurs sont d'ailleurs étonnés qu'on lui ait confié 80 agneaux à 11 ans alors qu'à Payns c'est le maître berger qui a la charge des agneaux, la part la plus fragile du troupeau.

Pour désigner un troupeau de brebis d'une taille telle qu'il nécessite la garde, il emploie le terme « *fouc* » connu aussi de Philippe de Beaumanoir cent ans plus tôt. Il distingue 4 catégories qu'on traite et parque séparément : les agneaux, les antenaises, les moutons castrés et les brebis portières. Il fait remarquer que les ovins nécessitent plus de personnel que d'autres animaux.

Les moutons sont triés en juin en vue des foires de la Saint-Jean. De Brie conseille « le test du chardon ». Les moutons qui ne mangent pas de chardon sont enlevés du troupeau. L'explication tient au fait que ces moutons ont des dents qui se déchaussent, signe de leur vieillissement.

Les mâles castrés sont destinés à la boucherie et surtout à l'exploitation de la peau et de la laine. Les brebis portières apportent le lait et la laine.

De Brie n'indique pas d'âge d'abattage. Les fouilles archéologiques ont montré que les moutons sont en général abattus vers leurs 3 ans.

A Messy Jehan de Brie entretenait 200 brebis portières, ce qui atteste que le troupeau était divisé au moins en trois. Agneaux, brebis portières et moutons castrés. Les antenaises étaient soit à part, soit avec les brebis. De Brie détaille les soins attentifs à apporter aux brebis portières car le renouvellement du troupeau dépend d'elles. A 5 mois de gestation leur régime alimentaire comporte de la paille de blé et du fourrage de fèves. L'agnelage approchant, il recommande de ne pas mener les brebis dans la gelée blanche.

Au champ ou en bergerie.



Les immenses transhumances du XIII^e s en Espagne notamment impliquaient la gestion de régions entières. Le schéma que décrit Jehan de Brie repose sur des allers retours entre les terres du seigneur et la bergerie installée à proximité du château, de l'abbaye ou de la ferme. A part quelques journées de grand froid, les brebis sortent tous les jours et rentrent le soir.

C'est ce que faisaient encore des bergers nés au début du siècle dernier.

Les soins et les déplacements des animaux suivent le découpage mensuel. En juin : « *mener les bestes hors des friches et des chemins herbeux (et les) tenir ès gaschieres et ès haultz lieux en planté de chardons* ». En juillet le troupeau est mené dans les jachères, et en août il est « *aux champs aussi tost que les gerbes en sont ostées* ». En octobre les moutons vont dans les jachères. En novembre le berger les met « *pour pasturer le regain des herbes* ».

De Brie explique le rôle de fumure des moutons gardés en parc que le berger déplace méthodiquement. Il rapporte que certains laboureurs gardent les bêtes aux champs du printemps à l'automne. Il ne détaille pas explicitement le parc.

De même il ne décrit pas « la cabane à roulettes¹¹ » mais en mesure l'importance pour que le berger surveille ses brebis à l'abri. A Payns deux ouvriers et un valet sont payés pendant deux jours pour installer le par cet « l'abri itinérant ». L'iconographie montre les moutons dans le parc, et parfois la *tueille*, comme dans l'Armorial de Revel. Il arrive qu'un parc en plessis tressés de noisetier ou de frêne soit représenté rond. A la belle saison la *tueille* peut n'être qu'un simple abri de paille.

Les buts de la *tueille* sont de permettre au berger de s'éloigner un peu plus de la bergerie, de surveiller ses bêtes et d'être à l'abri quelle que soit la météo. Elle permet de laisser plus longtemps les bêtes fumer la terre.

En septembre de Brie conseille de laisser dormir les brebis dehors, dans une cour close. Cela favorise la *lutte* et l'air est plus sain qu'enfermé dans la bergerie. Oui, au Moyen Âge on considère qu'aérer est une bonne chose, notamment « *quand vent de bise vente* ». En avril on aérera de nouveau en ouvrant grandes les portes et fenêtres dans la journée. Bien que les moutons soient des « animaux chauds », on fait en sorte que la bergerie reste fraîche et propre, curée deux fois par mois sauf en mai. En effet, selon la théorie des humeurs répandue au Moyen Âge, en mai « *l'humeur de la terre engendre mauvais air et punaisie ès estables* ».

Les comptes de la commanderie de Payns sont loin de dire la même chose que de Brie : le nettoyage de la bergerie n'y est fait qu'une fois par an.

On trouve fort peu de données précises sur la construction de la bergerie. On en devine seulement la disposition générale puisqu'il recommande d'ouvrir des fenêtres au nord ou à l'est. De fait on note des ouvertures sophistiquées dans les bergeries au XIV^e s. Les ouvertures sont petites, en haut des murs, mais on en compte deux ou trois côte à côte, ce qui permet de doser l'aération. De Brie conseille un espace à part pour les agneaux et des loges amovibles pour les brebis portières en période d'agnelage. Il faut « *les establer spacieusement* ». A l'époque, d'après l'iconographie, la bergerie peut être un bâtiment en bois et torchis, fermé ou ouvert du côté du sud, voire juste un toit sur une charpente, ou même une couverture de branchages sur des piquets de bois. Tout dépend de la région, de l'altitude, du climat. En Flandres la bergerie est un bâtiment complet jouxtant la laiterie. De Brie ne donne pas d'indication sur le lait ou la tonte, probablement car, selon lui, cela ne ressort pas du travail du berger.

Traite et tonte.



Séparation du travail : le berger mène les brebis vers le tondeur qui officie.

¹¹ Il s'agit de la *tueille* ou *teuille* ou parfois, mais par erreur, *tsabone* ou *chibotte*.

La traite est le plus souvent confiée à des femmes. C'est ce qu'indique le salaire versé à trois femmes « *pour traire les berbiz* » à Payns. Effectuée à la ferme, la traite est faite par une femme. Par contre, faite sur le pacage, elle est faite par le berger ou un autre homme qui « *se lève au point du jour pour faire traire le lait de ses bestes* ». La traite est surtout faite au printemps, notamment en mars.

La tonte n'est pas non plus le travail du berger : « *la tonsure n'est pas de la propre essence du droit art du mestier de la bergerie car, combien que ce soir des dépendances, toutefois les bergers n'ont pas coustume de tondre leurs brebis* ».

Dans les exploitations de grande taille, des tondeurs sont chargés de cette tâche. Un paiement séparé est prévu pour ce : « *frait de bouque des tondeurs qui tonderont lesdites biestes* ». Dans les petites fermes la tonte est faite par le Paysan et sa femme. Dans plus du tiers de l'iconographie médiévale c'est une femme qui effectue la tonte.

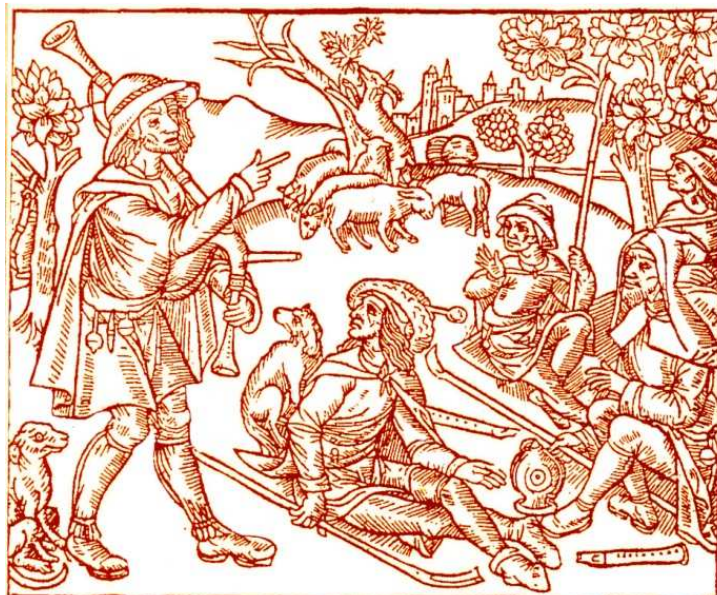
En des temps où il y avait beaucoup de personnel dans les fermes, la surveillance du troupeau est faite par plusieurs personnes. Chaque part du troupeau est surveillée par un spécialiste : agneaux, moutons castrés, brebis portières, agnelles antenaises. Un maître berger supervise le tout ou s'occupe de la partie du troupeau qui nécessite le plus de compétences. A Payns les comptes distinguent un maître berger, cinq bergers et un homme chargé de donner à manger aux bêtes dans la bergerie. Chaque berger a la responsabilité d'une bonne centaine de bêtes puisqu'il y en a 740 en 1308 et 613 en 1309.

En 1309 300 brebis ont donné naissance à 244 agneaux.

Les spécialistes, notamment les éleveurs et les bergers, compareront le métier tel que le conseille Jehan de Brie au Moyen Âge et tel qu'il se pratique de nos jours. Ils noteront les différences, mais aussi les similitudes. De même des différences et similitudes existent entre le traité du Bon Berger et d'autres sources.

*« Le simple berger Jehan de Brie
Ne parle que à la bonne foy
A tous les subtils pastoureaux prie
Qu'ils reçoivent en gré sa loy
Vivant sans soucy, sans esmoy,
A esté de ville en village
Où il composa sous un may
L'art des bergers en son usage »*

(extrait de l'ouvrage de Jehan de Brie)



Les bergers et leurs instruments de musique.

Bibliographie.

- Jehan de Brie et les bergers d'autrefois. G. Gassies. Brie et Gâtinais. 1909.
- La Ferme de Nolongues et le bon berger Jehan de Brie. F. Lebert. Bulletin de la société littéraire et historique de la Brie. 1934.
- L'agriculture au Moyen Âge (...). Raymond Delatouche et Roger Grand. 1950. Raymond Delatouche, médiéviste. 1906-2002.
- Les mutations agricoles des XIV^e et XV^e siècles. Robert-Henri Bautier. 1967.
- Le Paysan d'Occident au Moyen Âge. Guy Fourquin. Mort en 1988. Médiéviste, professeur à l'université de Lille. Nathan. 1989.
- Ethnozootechnie (revue) 91 (2011) 47-53". Article de Perrine Lane et Mickaël Wilmart.



Le monde des bergers et des moutons a toujours inspiré les artistes.
Témoignage, ce beau rhyton grec en forme de tête de brebis.